

Burkini : Hollande est allé repêcher Tuot qui n'était plus juge au Conseil d'Etat...

écrit par Christine Tasin | 30 août 2016

Les trois traîtres du Conseil d'Etat



Thierry Tuot Bernard Stirn Jacques-Henri Stahl

Question: pourquoi diable Bernard Stirn est-il allé chercher Thierry Tuot, qui ne faisait plus partie de la section du contentieux du Conseil d'Etat, en clair qui n'était plus un de ses juges? Pouvait-il le faire sans le feu vert de l'Elysée qui venait juste de lui débaucher pour le mettre sur les Jeux en ligne? Etait-ce parce que tout le monde savait d'avance comment il jugerait? Mais alors, n'était-ce pas un coup de Jarnac assuré pour Valls qui clamait haut et fort son soutien aux arrêtés municipaux d'interdiction du Burkini?

Réponse: ça sent à plein nez la République platanière...

Arnaud Dotezac

<https://www.facebook.com/arnaud.dotezac?fref=ts>

CQFD. Merci et bravo à Arnaud Dotezac, authentique journaliste d'investigation.

Avez-vous vu, lu ou entendu un journaliste français se poser le même genre de questions et alerter ses lecteurs qui sont aussi des électeurs ?

Ceci ne fait que confirmer nos articles et communiqués sur le sujet :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/26/qui-siege-au-conseil-detat-limmigrationniste-et-islamophile-thierry-tuot/>

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/27/les-maires-doivent-maintenir-leurs-arretes-anti-burkinis-tuot-et-stirn-ne-pouvaient-pas-sieger-au-conseil-detat/>

Ainsi que les manipulations politiques annoncées :

Il est clair que si le Conseil d'Etat aux ordres du gouvernement ridiculisait les arrêtés anti-burkinis, ce serait le rush arrogant des entorchonnées partout... A se demander si ce n'est pas ce que veut le gouvernement. Valls est très capable de cela, jouant les offusqués par le burkini pour calmer sa droite et faisant pression sur le Conseil d'Etat pour qu'il donne le feu vert au port du burkini et du voile...

Ils sont aux abois. Ils sentent que le vent tourne. La proposition du FN d'interdire le voile partout n'a pas rencontré de vraie levée de bouclier (qui ne dit mot consent...) et le vote des musulmans est crucial pour les Présidentielles.

Quelle que soit la décision du Conseil d'Etat, le gouvernement s'en sort gagnant. Si le dernier recours du CCIF, de la LDH et compagnie donne raison à ceux qui l'ont saisi, Valls pourra se laver les mains, en disant aux laïques « vous voyez, moi, je ne suis pas d'accord mais la loi est la loi ». Si le Conseil d'Etat va dans le sens voulu par les laïques, Valls et Cazeneuve offriront du thé et des petits gâteaux halal aux représentants du CFCM en disant « voyez, c'est pas nous »...

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/26/y-a-t-il-la-moindre-chance-que-le-conseil-detat-valide-linterdiction-du-burkini-a-15-h-aujourd'hui/>

Les trois traîtres du Conseil d'Etat



Thierry Tuot Bernard Stirn Jacques-Henri Stahl